

**LES RENDEZ-VOUS**  
de l'AdCF & de l'ADGCF

**AGENDA 2017**

**CLUB** des  
AGGLOS &  
MÉTROPOLES



**Les ateliers du  
club des agglos  
& métropoles**

en partenariat avec



ASSOCIATION  
DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX  
DES COMMUNAUTÉS  
DE FRANCE

FRANCE  
URBAINE  
MÉTROPOLES, AGGLOS ET GRANDES VILLES

organisé par



L'AdCF a créé dès 2000 un club des agglomérations afin d'accompagner les premières communautés d'agglomération issues de la loi Chevènement du 12 juillet 1999. Le club est le cadre privilégié de mise en partage des expériences locales.

Il favorise la rencontre entre décideurs urbains, experts, entreprises, représentants des pouvoirs publics nationaux (ministères, agences nationales...) dans le cadre de temps d'échanges, d'information et de dialogue. Un programme dense d'études et d'enquêtes accompagne la vie du club des agglomérations. La programmation du club est conçue en lien avec l'Association des directeurs généraux des communautés de France (ADGCF).

Depuis la loi MAPTAM, le club est devenu le club des agglomérations et des métropoles.

A partir de 2017, il est prévu de l'animer en liaison étroite avec France Urbaine (FU), et sur les thèmes qui les concernent, avec le Groupement des autorités responsables du transport (GART) et la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU).

La France compte, en 2017, environ 250 intercommunalités de statut urbain (métropoles, communautés d'agglomération, communautés urbaines) qui rassemblent près de 40 millions d'habitants. Cette France des agglomérations est à même de garantir un aménagement polycentrique du territoire national.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, l'intercommunalité est largement réorganisée et elle présente un nouveau visage. Les communautés sont aujourd'hui près de 1 260 après la fusion de deux sur trois d'entre elles. Nombre d'agglomérations ont vu s'étendre leur périmètre, de manière souvent très significative. Beaucoup d'entre elles sont devenues à la fois urbaines et rurales. Ces nouvelles configurations territoriales mériteront d'être analysées dans leurs incidences sur les politiques publiques.

L'année 2017 sera en outre marquée par plusieurs autres enjeux : les ajustements budgétaires à la baisse des dotations de l'Etat, les redéfinitions de compétences en application de la loi NOTRe, la prise en charge des transferts des compétences des conseils départementaux pour les métropoles, la mise en œuvre possible des synergies entre les régions et les intercommunalités (SRDE-II, SRADDET).

L'achèvement de la législature devrait se traduire, au moins provisoirement, par une certaine stabilité du cadre réglementaire dans lequel se déploient les intercommunalités. C'est donc une année qui offrira l'opportunité de se concentrer sur les projets de territoire. Ce sera l'occasion d'éclairer leur redéfinition et leur mise en œuvre, avec des partenariats renouvelés.

Les ateliers du club des agglomérations et des métropoles sont l'occasion d'accompagner les décideurs urbains dans le renforcement de leurs compétences et la mise en œuvre de leurs stratégies : économie, politique de la ville, habitat, urbanisme, mobilités, environnement, et également stratégie des ressources humaines, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences...

A l'écoute et au service des élus et cadres intercommunaux, l'AdCF vous attend nombreux, élus et cadres des communautés d'agglomération, des communautés urbaines et des métropoles, aux rendez-vous du club des aggllos et métropoles.

---

---

# LES ATELIERS DU CLUB DES AGGLOS ET MÉTROPOLES

Les ateliers du club des agglomérations et métropoles sont un temps d'échanges proposé régulièrement au long de l'année. Un moment dédié à l'approfondissement de la réflexion sur l'exercice des compétences des agglomérations, ainsi que sur les questions institutionnelles et sur les moyens, financiers et humains, des communautés.

Ces ateliers constituent autant de moments d'analyse, de réflexion et de débat sur les évolutions de l'intercommunalité urbaine, en lien avec les pouvoirs publics nationaux et, le cas échéant, les organisations socio-professionnelles. De fait le club des agglomérations et métropoles participe à la construction de propositions et de positions qui peuvent être portées auprès des pouvoirs publics.

---

MARDI 31 JANVIER 2017

## **RÉFORME DU STATIONNEMENT ET GESTION DES MOBILITÉS : QUELLES STRATÉGIES URBAINES POUR LES AGGLOMÉRATIONS ?**

La loi MAPTAM de janvier 2014 a réformé en profondeur le régime juridique du stationnement payant sur voirie. Cette décentralisation du stationnement se traduit par la suppression de l'amende pénale de 17€ en cas d'absence ou d'insuffisance de paiement du stationnement. Elle entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

En raison des multiples adaptations nécessaires à la mise en œuvre de cette réforme, il est important que les agglomérations et leurs communes s'y préparent sans tarder.

JEUDI 9 MARS 2017

## RÉINVESTIR LES SITES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



Orléans Métropole

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle carte intercommunale et la clarification des compétences entre les collectivités, le monde économique doit pouvoir compter sur une meilleure organisation du binôme intercommunalités/régions pour soutenir les entreprises.

Le club agglos & métropoles de ce début mars permettra de porter un premier regard sur les SRDEII et leur mise en oeuvre.

Parmi les besoins d'expertise polyvalente et transversale, la question de la redynamisation des sites d'activités économiques, cœur de métier des communautés et des métropoles, est centrale. Aussi, dans un second temps de ce club, il sera proposé d'approfondir la réflexion sur les actions de portage et de « réinvestissement » sur le foncier économique, l'immobilier d'entreprises et les sites d'activités commerciales.

JEUDI 27 AVRIL 2017

## POLITIQUE INTERCOMMUNALE DU TOURISME, ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES



AdCF

Sans attendre les lois MAPTAM ou NOTRe, les agglomérations se sont investies depuis longtemps dans le développement touristique, lié de plus en plus à celui de l'attractivité du territoire.

Levier incontestable du développement économique, le tourisme n'en reste pas moins une véritable économie de marché avec des clients dont les attentes évoluent, où la dimension numérique s'impose de plus en plus et où la concurrence entre territoires s'exacerbe... Quelle stratégie d'attractivité touristique pour quelle destination ?



JEUDI 18 MAI 2017

## GRH : FAIRE CONVERGER MUTUALISATION ET GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES

Les agglomérations et métropoles sont confrontées à d'importants enjeux en termes de recrutement et de formation (nouvelles compétences transférées par la loi, harmonisation des compétences en cas de fusion, arrivée d'agents en provenance des départements et de l'État, départs à la retraite...).

Cet atelier du club des aggllos et métropoles se propose de questionner les atouts d'une gestion prévisionnelle des ressources humaines pour anticiper ces profondes évolutions organisationnelles.

JEUDI 15 JUIN 2017

## METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE LA VILLE #3



Régie de quartier du Creusot, sept. 2016

Alors que les contrats de ville, génération 2015-2020, arriveront à mi-parcours, cet atelier sera l'occasion de confronter les attentes et ambitions nées de la loi Lamy à la réalité de sa mise en œuvre : quelle plus-value réelle du pilotage intercommunal ? Quelle marge de manœuvre laissée aux conseils citoyens ? Quelles évolutions positives des pratiques professionnelles, de la part de toutes les parties prenantes ? Quelle vision nouvelle du développement économique ?

Les échanges de la journée seront, notamment, alimentés par l'enquête nationale que le CGET et l'AdCF souhaitent produire au second trimestre 2017.

JEUDI 30 NOVEMBRE 2017

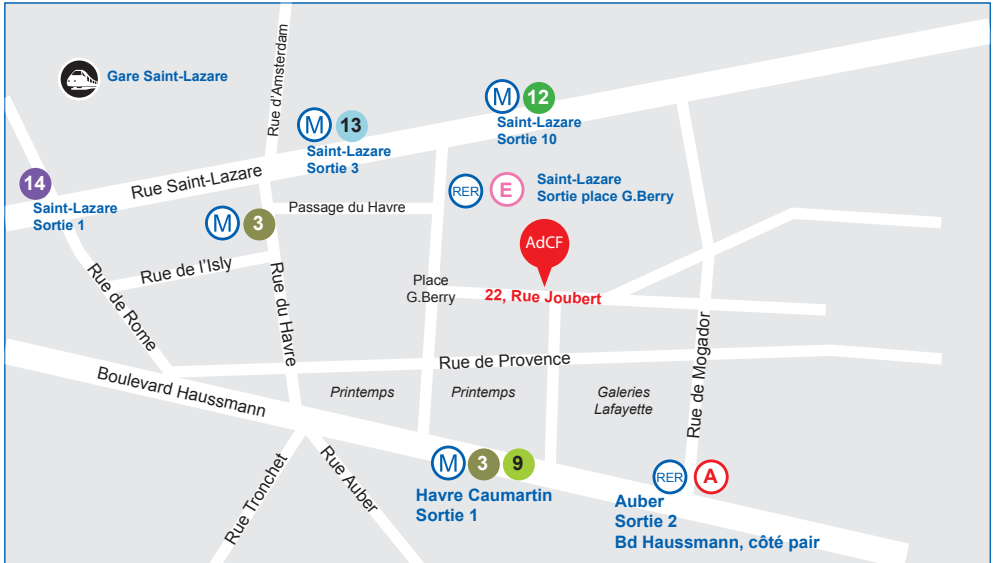
## LES PCAET DES TERRITOIRES, DES INTENTIONS À LA RÉALISATION, PREMIERS ÉCLAIRAGES



ANCF

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (août 2015) renforce les compétences des territoires en matière de transition énergétique et rationalise les plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET), désormais recentrés sur l'échelle intercommunale. Cette journée dressera un premier bilan de l'élaboration des PCAET par les communautés et métropoles, de leur mise en œuvre opérationnelle et de leur financement.

# ACCÈS AdCF



## MÉTROS

**Saint-Lazare**  
Lignes 14, 12, 8

**Madeleine**  
lignes 8 et 14

**Havre-Caumartin**  
lignes 9 et 3

**RER E**  
Saint-Lazare

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

PRÉNOM : ..... NOM : .....

FONCTION : .....

ORGANISME : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : .....

TÉL : ..... PORTABLE : .....

E-MAIL PARTICIPANT(E) : .....

E-MAIL ASSISTANT(E) : .....

→ participera au club agglos & métropoles	réforme du stationnement	31/01/17	OUI	NON
→ participera au club agglos & métropoles	sites d'activité économique	09/03/17	OUI	NON
→ participera au club agglos & métropoles	tourisme	27/04/17	OUI	NON
→ participera au club agglos & métropoles	GRH	18/05/17	OUI	NON
→ participera au club agglos & métropoles	politique de la ville	15/06/17	OUI	NON
→ participera au club agglos & métropoles	PCAET	30/11/17	OUI	NON

- **EN SAVOIR PLUS** : [e.lebot@adcf.asso.fr](mailto:e.lebot@adcf.asso.fr)
  - **S'INSCRIRE** : [a.blanchard@adcf.asso.fr](mailto:a.blanchard@adcf.asso.fr)
- Un e-mail de confirmation sera adressé à chaque inscrit dans les meilleurs délais à réception de l'inscription.

**Assemblée des Communautés de France**  
22, rue Joubert - 75009 Paris  
T. : 01 55 04 89 00

—

[www.adcf.org](http://www.adcf.org)